

REPUBLIQUE DU CAMEROUN
Paix-Travail-Patrie

REGION DE L'EST

DEPARTEMENT DE BOUMBA ET NGOKO

COMMUNE DE GARI GOMBO

SECRETARIAT GENERAL



REPUBLIC OF CAMEROON
Peace- Work-Fatherland

EAST REGION

BOUMBA AND NGOKO DIVISION

GARI GOMBO CITY COUNCIL

SECRETARIAT GENERAL

Avis d'Appel d'Offres National Ouvert

N° 009/AONO/C/GGBO/SG/2026 DU 15 OCTOBRE 2026

POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE CLOTURE AUTOUR DU COMPLEXE HOTELIER DE GARI-GOMBO ET L'AMENAGEMENT DES VOIRIES ET RESEAUX (VRD)

1- OBJET DE L'APPEL D'OFFRES

Dans le but de rendre fonctionnel le nouvel édifice du Complexe Hôtelier, LE MAIRE DE LA COMMUNE DE GARI GOMBO, Maitre d'Ouvrage et Autorité Contractante, lance un Avis d'Appel d'Offre National Ouvert pour l'exécution des travaux de construction d'une clôture et l'aménagement des voiries et réseaux (VRD), autour du Complexe Hôtelier de GARI GOMBO, Département de la Boumba & Ngoko, Région de l'Est. Lot unique.

2. CONSISTANCE DES PRESTATIONS

La prestation objet de la présente Avis d'Appel d'Offres, est : la construction d'une clôture et l'aménagement des voiries et réseaux (VRD), autour du Complexe Hôtelier de GARI GOMBO.

3. PARTICIPATION

La participation à cet Avis d'Appel d'Offres est ouverte aux sociétés de droit camerounais.

4. FINANCEMENT

La prestation, objet du présent Avis d'Appel d'Offres, sera financée par le budget FEICOM, Exercice 2026 et donc le montant prévisionnel est de 85 000 000 (quatre-vingt-cinq millions) de FCFA TTC.

5. CONSULTATION ET ACQUISITION DE L'APPEL D'OFFRES

Le Dossier d'appel d'offres peut être consulté et retiré aux heures ouvrables au SIGAMP (Secrétariat Général) de la Commune de GARI GOMBO dès publication du présent avis contre présentation d'une quittance de versement, à la Recette municipale de GARI GOMBO, d'une somme non remboursable de soixante-quinze mille (75 000) francs CFA.

6. REMISE DES OFFRES

Les offres rédigées en Français ou en Anglais, en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels, seront déposées sous pli fermé contre décharge à la SIGAMP (Secrétariat Général) de la Commune de GARI GOMBO au plus tard le 13 Novembre 2026 à 10 heures, heure locale et devront porter la mention:

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT

N° 009/AONO/C/GGBO/SG/2026 DU 15 OCTOBRE 2026

POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE CLOTURE AUTOUR DU COMPLEXE HOTELIER DE GARI-GOMBO ET L'AMENAGEMENT DES VOIRIES ET RESEAUX (VRD)

« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

7. RECEVABILITE DES OFFRES

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives requises, une caution de soumission délivrée par un établissement bancaire de 1er ordre agréé par le Ministère des Finances d'un montant de 1 % du montant prévisionnel, soit : **Huit cent cinquante mille (850 000) Francs CFA.**

La caution devra rester valable soixante (60) jours à compter de la date de remise des offres.

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises, dont la caution de soumission et le récépissé de la CEDEC, devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées par l'autorité compétente des administrations concernées. Elles devront obligatoirement dater de moins de Trois (03) mois.

Les offres parvenues après les dates et heure limites de dépôt ne seront pas recevables.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable.

8. OUVERTURE DES PLIS

L'ouverture des plis se fera en un temps. L'ouverture aura lieu le **13 Novembre 2026** à 11 heures, heure locale, par la Commission Interne de Passation des Marchés de la Commune de GARI GOMBO siégeant en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance du dossier.

9. DELAI D'EXECUTION

Le délai de livraison maximum des prestations est de 04 (Quatre) mois.

Ce délai court à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer l'exécution du Marché.

10. PRINCIPAUX CRITERES D'EVALUATION DES OFFRES :

Les offres seront évaluées selon les principaux critères suivants :

10.1. Critères éliminatoires :

1. Absence ou non-conformité d'une pièce administrative après le délai de 48 heures;
2. Absence de la Caution de soumission et du récépissé de la CDEC;
3. Absence de l'attestation de catégorisation des entreprises du secteur des BTP ou de tout autres pièces justificatives.
4. Fausses déclarations ou pièces falsifiées ou scannées ;
5. N'avoir pas réuni au moins 80% de critères de qualifications ;
6. Absence de plus de 30% du sous-détail des prix unitaires ;
7. Absence d'un prix unitaire quantifié dans le bordereau des prix unitaires

10.2. Critères essentiels :

L'évaluation des offres techniques sera faite sur la base des critères essentiels ci-après :

1. Présentation générale de l'Offre ;
2. Accès à une ligne de crédit (Attestation de solvabilité financière délivrée ; par une banque de 1er ordre agréée par le MINFI) 30 millions ;
3. Note technique ;
4. Planning d'exécution des prestations ;
5. Planning d'approvisionnement ;
6. Organigramme de l'entreprise ;
7. Attestation sur l'honneur de visite de chantier signée par le soumissionnaire ;
8. Plans d'ouvrage paraphé et signé à la dernière page.

Seuls les soumissionnaires qui auront remplis au moins 80 % des critères de qualification ci-dessus verront leur offre financière examinée.

Le Marché sera attribuée au soumissionnaire qui aura proposé l'offre la moins-disante, conforme pour l'essentiel aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres, ayant satisfait au moins à les critères éliminatoires et obtenu au moins 80% des critères essentiels.

11. DUREE DE VALIDITE

Les soumissionnaires resteront tenus par leurs Offres pendant soixante (60) jours à compter de la date d'ouverture des offres.

12. RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus aux jours ouvrables auprès du SIGAMP (Secrétariat Général) de la Commune de GARI GOMBO, Tél : 696 25 92 46/674 32 38 38.

AMPLIATIONS :

- ✓ DD/MINMAP/BN/YOKA
- ✓ ARMP/EST/BTA
- ✓ CA/FEICOM/EST/BTA
- ✓ PT/CIPM/C/GGBO
- ✓ AFFICHAGE ;
- ✓ CHRONO/ARCHIVES.



GARI GOMBO, le

LE MAIRE

(Maître d'Ouvrage).

*Simomori II de
Bingue Hervé*